



6^e Forum Mondial de l'eau - Marseille 2012



Débat sur l'eau : quelle légitimité pour les acteurs privés ?

La présence du 6^e Forum Mondial de l'Eau en France est d'autant plus emblématique que les divergences idéologiques entre les défenseurs et les critiques de la gestion des services par le secteur privé y ont toujours été prégnantes. Les défis à relever en termes de gestion sont importants. Face à cela, l'implication du privé peut elle être une solution ? Une session dédiée organisée par le Comité International du Forum a tenté de répondre à cette question. Maria Teresa N. Lauron, représentante du Global Water Justice à Manille, rappelle que l'eau est un bien symbolique, non une



Mr Mamadou Dia, Directeur Général—Sénégalaise des Eaux (SDE)

marchandise. Elle dénonce la privatisation des services qui, selon elle, ne conduit à aucune amélioration malgré l'enthousiasme de la Banque Mondiale. David Boys, représentant de la coalition des syndicats du service public (Public Service International—PSI), renchérit sur la logique systémique de profit des opérateurs privés. Gérard Payen,

Président d'Aquafed, fédération internationale des opérateurs privés estime que les discussions autour des modalités de gestion risquent de faire perdre de vue l'objectif principal, celui d'assurer un accès universel aux services. Il ajoute que l'opérateur, public ou privé, intervient au nom et au service d'une autorité publique, libre du choix de gestion. Ma-

madou Dia, Directeur de la Sénégalaise des Eaux, souhaite la construction collective de solutions innovantes pour la mise en œuvre effective du droit à l'eau. Il insiste sur la nécessité d'une logique de performance et de complémentarité, évoquant notamment le transfert de savoir-faire entre les opérateurs. Selon lui, « les technologies existent. Financièrement, si votre stratégie est « bancable » les bailleurs de fonds vous suivront, mais le problème pour un opérateur est de se doter des ressources humaines compétentes. C'est la richesse d'un bon opérateur ».

Une alliance pour agir durablement contre les épidémies de choléra

98% des cas de choléra mondiaux se trouvent en Afrique (OMS). Entre 2002 et 2008, plus de 150 000 nouveaux cas ont été recensés en république démocratique du Congo, soit 15% des cas de Choléra dans le monde et environ 20% des décès liés au choléra dans le monde. Tels sont les chiffres rappelés

lors de la session eau et santé : une approche intégrée pour lutte durable contre le choléra.

Face à ce constat, un large panel d'experts s'est mobilisé à travers l'Alliance globale contre le Choléra (GAAC) et expérimente, depuis 2011, une stratégie dont la phase pilote mise

en œuvre dans une dizaine de villes des grands lacs à l'est du pays apparaît prometteuse

Les représentants de l'Alliance ont pu souligner la singularité et l'efficacité de leur approche :

- Mobiliser une expertise d'acteurs aux compétences complémentaires

- Après zonage des lieux de propagation, concentrer les moyens sur les zones sources de l'épidémie.

Pour en savoir plus sur la stratégie du GAAC : <http://fondation.veolia.com>

RETRouver EN TEMPS REEL LE pS-Eau sur FACEBOOK



ET TWITTER



Les diasporas se mobilisent pour l'eau et l'assainissement

Forts de leur attachement à leur pays d'origine, de nombreux migrants établis en France, originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, centrale ou encore des Comores se sont constitués en associations afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leur famille restées au pays. Ils participent ainsi collectivement à la construction et à l'équipement d'infrastructures d'appui au développement local dans leurs villages et régions d'origine, notamment dans le secteur de l'eau et l'assainissement, en plein essor.

L'exemple du Sénégal est particulièrement significatif. En 10 ans, on est passé d'intervention d'un mon-

tant moyen de 30 000 euros, consistant à la réalisation de puits modernes, de réhabilitations ou d'extensions de réseau de petites envergures financées sur fonds propres des associations de migrants, à des interventions globales prenant en charge l'ensemble des éléments constitutifs d'une AEP (captage, production, stockage, distribution, accès) pour un montant de 130 000 euros.

Cette évolution a été possible grâce à des partenariats techniques et financiers variés entre différentes familles d'acteurs de la solidarité internationale.



« Les migrants et les acteurs de coopération décentralisée sont des atouts précieux pour ma commune » témoigne Monzon Coulibaly, Maire de Sandaré (Mali) lors de la session *mobilisation des diasporas pour l'accès à l'eau et l'assainissement* (mardi 13 sur l'Espace Terre Aride et Oasis).

La mobilisation du financement pour l'eau et l'assainissement pour tous

La mobilisation du financement est un enjeu sensible pour le développement et la gestion des services d'eau et d'assainissement pour tous. Deux sessions complémentaires ont traité de cette question.

La première session organisée par l'Agence française de développement (AFD) et le Secrétariat international de l'eau (SIE) s'est concentrée sur le financement des collectivités locales et des opérateurs locaux. Elle s'est structurée autour de deux aspects principaux. La première partie a porté sur les mécanismes de subventions provenant du budget national, des taxes locales, des fonds APD et des fonds de la solidarité internationa-

le, dont la coopération décentralisée. La seconde partie a porté sur les mécanismes permettant d'accéder aux marchés de capitaux et aux financements remboursables. Cette session a aussi permis de présenter les enseignements tirés d'expériences s'appuyant sur la mise en œuvre des mécanismes d'aide basée sur les résultats (« OBA ») et des fonds rotatifs. Il ressort des débats la nécessité de renforcer la capacité des acteurs locaux à présenter un plan d'affaire répondant aux attentes des banques pour pouvoir accéder aux marchés des capitaux.

La deuxième session organisée par IRC et WSUP portait sur le

financement pérenne pour l'eau et l'assainissement des plus pauvres. Six options de financement y ont été débattues en sous-groupe : l'approche des coûts par rapport au cycle de vie ; l'optimisation de l'implication du petit secteur privé local ; les structures tarifaires innovantes, les subventions croisées entre services d'eau et d'assainissement ; l'aide basée sur les résultats ; et une nouvelle approche, « le financement lié à l'avancement » (Progress-linked finance). Les débats en sous-groupes ont été très riches. Dans le cadre de la réflexion sur les petits opérateurs locaux, l'accès au prêt bancaire est apparu comme un enjeu clé qui devrait être facilité par des garanties bancaires apportées par des partenaires extérieurs.



Projetez -vous dans un bidonville !

Projection, le réseau des Jeunes Professionnels, apporte à nouveau la preuve de sa vitalité et de son dynamisme à l'occasion de ce 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau. C'est en effet rien de moins qu'une partie du bidonville que Projection a reconstitué sur le site du Forum. « Original », « déroutant », « surprenant », « formidable »... Nombreux sont les visiteurs qui témoignent de leur enthousiasme à la sortie de cet espace atypique. Projection souhaite rappeler, à travers cet espace pédagogique, que relever le défi de l'accès à l'eau et l'assainissement dans les grandes villes nécessite de travailler en même temps sur les enjeux d'habitat précaire et non planifié. Au sein du bidonville sont réparties et illustrées de manière très concrète une douzaine de solutions pour l'eau et l'assainissement. Projection propose également chaque jour des conférences, des débats et animations ludiques. <http://www.reseauprojection.org/>



Harmoniser l'eau, la pluie, le territoire



Les eaux pluviales peuvent représenter un risque sanitaire et environnemental.

A Zinder, au Niger, dans un climat à forte variabilité saisonnière, les pluies provoquent effondrements et glissements de terrain, et les eaux stagnantes sont des sources de maladie. A Hué au Vietnam, l'enassement des canaux de drainage entraîne la remontée des eaux jusque

dans la ville impériale. Dans les pays du Nord, l'imperméabilisation croissante des sols en milieu urbain augmente également les volumes d'eau à évacuer, et peut entraîner une fuite en avant dans le dimensionnement des ouvrages de stockage souterrains. La question du traitement de ces eaux pluviales, qui se chargent en polluant en ruisselant sur le sol, se pose également de manière accrue.

Les solutions présentées dans l'évènement parallèle organisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur le stand de l'espace France, et issues des enseignements clefs de l'atelier « Eau de pluie dans la ville, Horizon

2030» organisé par l'AESN et ses partenaires en septembre 2011 sont

diverses, mais **tous les intervenants s'accordent sur un point : une approche intégrée de la gestion des eaux pluviales est nécessaire.**

Elle doit allier prévention, planification urbaine et innovation technologique, en rapprochant les urbanistes des ingénieurs, et en impliquant les populations. Avec comme fil conducteur de la topographie : par la maîtrise du ruissellement, on favorise ainsi le cheminement de l'eau.